

Production et montage

111

112.100 Principes de base

112.110 Tarifs de facturation

Pour un marché, les prix et leur évolution sont importants. La loi sur les cartels interdisant la fixation des prix, l'AM Suisse publie les valeurs obtenues dans le passé.

Le calcul des taux étaient adaptées en raison de la perception de salaire 2019/2020 et sur la base des dates de l'entreprise modèle Metaltec Suisse.

La prise en compte des conditions régionales de rémunération trouve son reflet dans la Base 1 (région rurale), la Base 2 (agglomération), et la Base 3 (ville).

Les informations ci-dessous montrent parfaitement par quelles opérations les tarifs de facturation sont obtenus. Chaque entreprise, individuellement, doit déterminer, en fonction de ses charges et prestations, les tarifs par lesquels elle calcule sa facturation.

No	Domaine	Description des exigences	Formation*
P1	Production et montage	Exécution de travaux simples	École obligatoire terminée
P2	Production et montage	Exécution de travaux répétitifs, exécution adéquate de procédures simples suivant les instructions	Aide-constructeur métallique avec attestation fédérale
P3	Production et montage	Fabrication et montage autonomes de constructions variées	Constructeur métallique de métier, constructeur d'installations et d'appareils, métiers apparentés
P4	Production et montage	Fabrication et montage autonomes de constructions, connaissances spécialisées qualifiées, direction d'un petit groupe	Contremaître, chef d'équipe
P5	Production et montage	Fabrication et montage autonomes de constructions, connaissances spécialisées très qualifiées, direction d'ateliers de petites et moyennes entreprises	Chef d'atelier et de montage en construction métallique
P6	Production, montage et gestion d'entreprise	Direction d'une petite ou moyenne entreprise de construction métallique, direction de la production dans une grande entreprise, responsable du budget, spécialiste à un niveau élevé	Technicien de construction métallique, maître constructeur métallique, maître projeteur constructeur métallique, ingénieur HES / EPF

* Les désignations s'appliquent aux deux sexes

112.120 Calcul sur le modèle de l'auxiliaire (P1)

1. Coûts salariaux directs ³⁾	38.15	CHF
2. Frais généraux du personnel ²⁾	32.17	CHF
3. Frais généraux de l'entreprise ^{1) 2)}	38.71	CHF
Coûts de production	109.03	CHF
4. Pertes et profits ²⁾	13.27	CHF
Taux sans TVA	122.30	CHF
5. TVA	7.7 %	9.42 CHF
Taux avec TVA	131.72	CHF

111.130 Apprentis

Tarifs pour les apprentis
1^{re} + 2^e année = 40 %
3^e année = 60 %
4^e année = 80 %
du salaire d'un professionnel

¹⁾ frais administratifs compris

²⁾ taux avalable pour tous les domaines (P1 à P6)

³⁾ Coûts salariaux directs (y compris cotisations de l'employeur)

111.200 Tarifs

Désignation	TVA	Base 1		Base 2		Base 3	
		Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec
P1 Auxiliaire		122.00	132.00	132.00	142.00	141.00	153.00
P2 Aide-constructrice métallique avec attestation fédérale		124.00	133.00	133.00	144.00	143.00	154.00
P3 Constructeur métallique de métier		126.00	136.00	136.00	146.00	146.00	158.00
P4 Contremaître, chef d'équipe		134.00	144.00	144.00	156.00	155.00	167.00
P5 Chef d'atelier et de montage en construction métallique		139.00	150.00	150.00	162.00	161.00	174.00
P6 Maître projeteur constructeur métallique		155.00	167.00	167.00	180.00	179.00	193.00

111.300 Suppléments pour atelier et véhicule

Supplément par heure (approche identique atelier et véhicule)	12.00	12.90	12.00	12.90	12.00	12.90
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------